



Pour les participants qui souhaitent participer au colloque et au congrès, un pass 3 jours est disponible. Nous contacter pour plus d'informations.

Nom ..... Prénom .....  
Fonction ..... Service .....  
Société .....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville .....  
Pays .....

**Secteur d'activité**

|   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Constructeur, entreprise générale                              | <input type="checkbox"/> Artisan, installateur                           |
| <input type="checkbox"/> Fabricant  | <input type="checkbox"/> Expert, recherche                               |
| <input type="checkbox"/> Distributeur, négoce   | <input type="checkbox"/> Evaluation, contrôle                            |
| <input type="checkbox"/> Production et services à l'énergie, maintenance, environnement | <input type="checkbox"/> Cabinet de conseil, avocats                     |
| <input type="checkbox"/> Maître d'ouvrage public  | <input type="checkbox"/> Formation, organisme professionnel, association |
| <input type="checkbox"/> Collectivité et pouvoir public                                 | <input type="checkbox"/> Banque, assurance                               |
| <input type="checkbox"/> Maître d'ouvrage privé, utilisateur                            | <input type="checkbox"/> Pôle de compétitivité, centre recherche         |
| <input type="checkbox"/> Maitrise d'oeuvre, architecte, bureau d'études                 | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : .....                        |

**Effectif**

|                                    |                                      |                                     |
|------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 1 à 50    | <input type="checkbox"/> 51 à 100    | <input type="checkbox"/> 101 à 250  |
| <input type="checkbox"/> 251 à 500 | <input type="checkbox"/> 501 à 1 000 | <input type="checkbox"/> + de 1 000 |

Tél. .... Fax .....  
E-mail .....  
N° de SIRET ..... NAF .....  
Adresse de facturation (si différente) .....  
.....  
.....

Je m'inscris\* au **1er Congrès écobat Sciences et Techniques** des 7 et 8 mars 2012 et je choisis de participer :

**7 mars 14h00**

- Agro-Ressources
- Performance des bâtiments

**7 mars 16h00**

- Matériaux et interfaces
- Méthode d'analyse des filières

**Tarif PME (- 250 salariés) :**

**392 € HT** (au lieu de 490 €HT) et je joins mon règlement de 468,83 € TTC (au lieu de 586,04 € TTC).

**Tarif Grands Groupes :**

**552 € HT** (au lieu de 690 €HT) et je joins mon règlement de 660, 19 € TTC (au lieu de 825,24 € TTC).

Tarifs de groupes, universitaires : nous consulter

Fait à : .....

Le : .....

Cachet et signature

**A RETOURNER A :**

**Servane de la Villesboisnet – SPAS Organisation – Département conférences**  
160bis, rue de Paris – CS 90001 – 92645 Boulogne Billancourt cedex  
Tél. : 01 45 56 09 09 – Fax : 01 44 18 99 00 – E-mail : servane.dlv@spas-expo.com

**Ecobat est une manifestation de SPAS Organisation** – Société de Promotion et d'Animation de la Seine  
S.A.S au capital de 160.071 € – RCS Nanterre 393 528 062 – APE 8230Z  
N° identification TVA intracommunautaire : FR 11393528062  
SPAS Organisation est organisme de formation, dont le numéro d'agrément est en cours d'obtention.

## Quand la manifestation a-t-elle lieu ?

Le mercredi 7 et jeudi 8 mars 2012  
Où ? Paris expo Porte de Versailles - 1 place de la Porte de Versailles - 75015 PARIS  
SNCF : Fichets de réduction (-20%)  
Les fichets de réduction sont envoyés sur simple demande.

## Tarifs

**Le prix indiqué par participant est forfaitaire et comprend :**  
La journée et demi de conférences, les pauses-café, les déjeuners et les documents remis aux participants

- Tarif PME : 392€HT soit 468,83€TTC
- Tarif Grands Groupes : 552€HT soit 660,19€TTC

## Modalités d'inscription

Les inscriptions se font en ligne ou par écrit. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.  
Pour s'inscrire, il vous suffit de nous faire parvenir votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement  
L'envoi de cette demande constitue un engagement ferme et irrévocable à payer l'intégralité de la participation  
Vous pouvez télécharger votre bulletin d'inscription et le retourner à :  
**SPAS Organisation – Servane de la Villesboisnet – Département conférences**  
160bis, rue de Paris – CS 90 001 – 92645 Boulogne Billancourt cedex  
Tél. : +33 (0) 1 45 56 09 09 – Fax : +33 (0) 1 44 18 99 00 – servane.dlv@spas-expo.com  
Vous pouvez également vous inscrire en ligne par le biais du lien suivant : [http://www.salon-ecobat.com/inscription\\_congres.php](http://www.salon-ecobat.com/inscription_congres.php)  
Dès réception de votre bulletin d'inscription et de votre règlement, vous recevrez en retour votre dossier de participation comprenant une convocation ainsi qu'une convention de formation simplifiée.

## Règlement

**Le paiement se fait comptant lors de l'inscription:**  
- PAR CARTE BANCAIRE si vous vous inscrivez en ligne sur le site [www.salon-ecobat.com](http://www.salon-ecobat.com)  
- PAR CHÈQUE à l'ordre de SPAS Organisation  
Adresse d'envoi du règlement :  
**SPAS Organisation – Servane de la Villesboisnet – Département conférences**  
160bis, rue de Paris – CS 90 001 – 92645 Boulogne Billancourt cedex  
- PAR VIREMENT BANCAIRE  
Dans ce cas, il vous sera demandé de préciser votre numéro de facture.  
Domiciliation : PARIS SDC PARIS 1 Code banque : 30002  
Code guichet : 00767 N° de compte : 0000001448Y Clé RIB : 68  
BIC : CRLYFRPPXXX IBAN : FR53 3000 2007 6700 0000 1448 Y68

## Prise en charge de la participation au titre de la formation continue

La participation est susceptible d'être prise en charge au titre de la formation professionnelle, en partie ou en totalité, par l'OPCA dont les participants dépendent. Il appartient au participant de faire son affaire des démarches auprès de son OPCA jusqu'au remboursement. SPAS ORGANISATION ne garantit en aucun cas les participants de l'éligibilité du congrès selon les OPCA, ni de sa prise en charge. Le participant doit en toute hypothèse régler directement SPAS ORGANISATION lors de son inscription.

## Annulations - Remplacement

Tout participant peut se faire remplacer à condition de communiquer à SPAS ORGANISATION le nom, prénom, fonction et coordonnées du remplaçant avant l'événement.  
Les annulations doivent être communiquées par écrit. Pour toute annulation reçue avant le 9 février 2012\*, 20% des frais d'inscription seront retenus par SPAS ORGANISATION. Après cette date, la totalité du règlement restera due.

\* Le cachet de la poste faisant foi.

## Modifications de programme – Force majeure

Si, malgré tous ses efforts, les circonstances l'y obligent, SPAS ORGANISATION se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants ne puissent prétendre à une quelconque indemnisation.  
SPAS ORGANISATION ne pourra non plus être tenue responsable en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure ou d'un cas fortuit, aux sens reconnus par les juridictions françaises.

## Propriété intellectuelle

SPAS ORGANISATION et ses intervenants sont seuls titulaires de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle attachés aux conférences et ateliers. L'ensemble des contenus et supports quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, orale...) distribués aux participants ne peuvent faire l'objet d'aucune reproduction, diffusion ou autre utilisation sans leurs accords exprès.

## Informatiques et libertés

En application de la loi « Informatique et Libertés » du 6/01/1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification ou demander à ne pas recevoir les offres de SPAS ORGANISATION ou celles de ses partenaires par courrier adressé à SPAS ORGANISATION - Département conférences - 160bis rue de Paris – CS 90 001 – 92645 Boulogne Billancourt cedex.

## Droit applicable- attribution de compétence

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout différend en découlant sera de la compétence des tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Versailles, nonobstant le cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

## Agrément organisme de formation

Numéro d'agrément d'organisme de formation en cours.